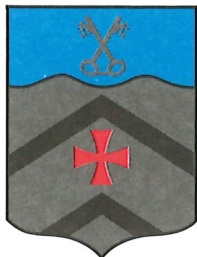


MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D242025

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
21/03/2025

Objet de la délibération :

VOTE DES SUBVENTIONS 2025

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 21 mars 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjointes,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT
Franck – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE
Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M.
RETY Jean-Pierre, M. NILLOON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD
Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Absent excusé : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Sur propositions de la commission des finances, réunie le 18 mars 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE l'attribution des subventions pour l'année 2025, de la façon suivante :	
- ALERTE	765.00 €
- ALERTE (participation cérémonie officielle)	200.00 €
- A.P.E.L. - Sorties ou voyages scolaires	1 487.50 €
- Projet pédagogique (5 x 200 €)	1 000.00 €
- Transports des classes (5 x 200 €)	1 000.00 €
- Centre Aéré de REPLONGES 3€	4 200.00 €
- Centre de Formation Apprentis 60.00 €	1 200.00 €
- FORMATION Musicale	1 275.00 €
- FOYER Musical	765.00 €
- Maisons Familiales Rurales 110.00 €	1 100.00 €
- Amicale Sapeurs-Pompiers (mutuelle)	1 300.00 €
- Sou des Ecoles - Sorties ou voyages scolaires	2 125.00 €
- Projet pédagogique (11 x 200 €)	2 200.00 €
- Transports des classes (11 x 200 €)	2 200.00 €
- Dispositif Ulis - Projet pédagogique (1 x 200 €)	200.00 €
- Union Musicale (participation cérémonie officielle)	200.00 €
- Forfait fournitures scolaires : 50 € / enfant.	

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 31 mars 2025



Le Maire de REPLONGES,
Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
071-210103206-20250328-D242025-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025